

PLAN VAGUES DE CHALEUR - CANICULE

LE PLAN « VAGUES DE CHALEUR » C'EST QUOI ?

Le plan national de gestion des vagues de chaleur en place depuis le 8 juin 2023 est venu compléter le plan dit « canicule ».

Manifestations du changement climatique en cours, les vagues de chaleur sont de plus en plus intenses, fréquentes, précoces et longues. Depuis 2000, elles reviennent tous les ans. Et cette augmentation des vagues de chaleur va encore se poursuivre : elles seront deux fois plus nombreuses d'ici 30 ans.

Les vagues de chaleur ont des impacts significatifs sur notre santé, en particulier chez les populations vulnérables comme les personnes âgées et les enfants. Mais elles affectent aussi l'environnement (sécheresse, incendies de forêts...), l'agriculture, l'économie et notre vie sociale et culturelle.

Ce plan a donc vocation à mieux informer le public sur l'arrivée de ces vagues de chaleur et de rappeler les bons gestes à adopter.

À chaque niveau, des mesures sont mises en œuvre par la collectivité pour faciliter la vie des personnes le plus fragiles et les plus vulnérables.

LES 4 NIVEAUX DE VIGILANCE



Vigilance verte = veille saisonnière



Vigilance jaune = épisode persistant de chaleur

(les températures attendues sont proches des seuils d'alerte départementaux 21° la nuit et 36° la journée pour le Vaucluse) ou de pic de chaleur (une période de forte température sur une courte durée de 1 à 2 jours).

Les populations fragiles peuvent être impactées.



Vigilance orange = elle correspond à une canicule.

Il s'agit d'une période de chaleur intense pendant 3 jours et 3 nuits consécutifs qui est susceptible de constituer un risque sanitaire pour l'ensemble de la population exposée.



Vigilance rouge = il s'agit d'une canicule extrême.

Exceptionnelle par sa durée, son intensité, son extension géographique qui à fort impact sanitaire pour tout type de population et qui entraîne l'apparition d'effets collatéraux notamment en termes de continuité d'activité

LES SYMPTÔMES D'UN COUP DE CHALEUR / HYPERTHERMIE

Certains symptômes sont révélateurs d'un coup de chaleur ou d'une hyperthermie :

- Étourdissement • Fatigue inhabituelle - crampes
- Vertige - nausée
- Maux de tête - fièvre supérieure à 38°
- Malaise
- Trouble de l'élocution - propos confus

Si vous avez certains de ces symptômes, vous devez suivre les gestes utiles en période de canicule et le cas échéant contacter la cellule Solidarité qui pourra vous conseiller pour réduire les effets de la chaleur ou organiser une visite à domicile (04 13 60 51 45 ou 04 13 60 51 46).

Si vous voyez quelqu'un victime, d'un malaise, de fortes fièvres ou qui tient des propos confus ou que vous avez ces symptômes, il est important de **contacter le 15**.

LES BONS GESTES À ADOPTER

Des gestes, des habitudes peuvent permettre de réduire les effets de la chaleur, ces bonnes pratiques sont essentielles en période de canicule pour résister aux fortes températures :

- Buvez régulièrement de l'eau même sans avoir soif, évitez l'alcool et manger frais et équilibré.
- Rafraîchissez-vous en mouillant votre corps ou en utilisant un brumisateur
- Fermez les volets et fenêtres le jour et aérez la nuit
- Allez dans des lieux rafraîchis
- Donnez régulièrement des nouvelles à vos proches et à votre entourage

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION DESTINÉ AUX SENIORS ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES LE SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La prévention et la communication étant la meilleure manière de gérer une situation de crise, la Ville s'est dotée depuis plusieurs années d'un système d'alerte de la population en cas d'évènement majeur sur la commune (inondation, feu de forêt, canicule...).

Ces alertes sont émises en utilisant un automate d'appels de masse et peuvent se faire par SMS ou téléphone (message vocal), via le numéro du standard de la mairie d'Avignon **(04.90.80.80.00)**.

Les personnes âgées sont donc invitées à s'inscrire sur le registre senior et de ce fait au système d'alerte et à maintenir régulièrement à jour leurs informations (numéro de téléphone, adresse...) via la cellule Solidarité **(04 13 60 51 45 / 04 13 60 51 46)**.

LES MESURES PRISES PAR LA VILLE D'AVIGNON EN CAS DE DÉCLENCHEMENT DU NIVEAU ORANGE OU ROUGE

La sensibilisation des personnes dites vulnérables par le biais de l'automate d'appels de masse / dès la vigilance jaune

Dès le placement en alerte niveau jaune de la commune, un message sera adressé aux personnes vulnérables pour les informer des fortes chaleurs à venir et les sensibiliser aux bons gestes à respecter.

Des campagnes de rappel sont également prévues dans l'hypothèse d'un placement en niveau orange ou rouge.

En parallèle, la cellule Solidarité par le biais de son registre senior va adresser très prochainement aux seniors disposant d'une adresse mail, le flyer rappelant les bons gestes à respecter en période de canicule.

Le recensement et le développement des points de fraîcheur sur l'ensemble de la ville / dès la vigilance jaune

La ville a également recensé l'ensemble des **points de fraîcheur** comprenant **les points d'eau potable, les jeux d'eau, les piscines publiques et les squares et jardins de la ville d'Avignon**.

Cette carte sera disponible dans les mairies annexes / maisons communes, à l'hôtel de ville et auprès des centres sociaux.

Ces **îlots de fraîcheurs** sont également le fruit d'un important investissement de la ville avec le développement des **jeux d'eau** qui seront au nombre de 9 cette année avec deux ouvertures prévues en 2023 :

Nord et Est : Clos de Massillargues et Chico Mendès
Ouest : Parc Colette et parc Champfleury (juin 2024)
Nord et Sud Rocade : Clos de la Murette et Abbaye Saint Ruf
Saint Chamand : Plaine des Sports
Montfavet : Parc de la Cantonne et complexe de la Souvine

Par ailleurs, en partenariat avec l'entreprise Suez **deux kiosques brumisant** ont été mis en place pour la période estivale :

Square Agricole Perdiguier (centre-ville)
Place Croix des Oiseaux (Sud Rocade)

L'ouverture permanente de la majorité des squares et jardins publics sur toute la période estivale

Les squares et jardins publics de la ville seront amenés à rester ouverts en continu sans fermeture sur toute la période estivale du 1^{er} juillet au 31 août 2024.

Cette mesure permettra aux avignonnaises et aux avignonnais de profiter des **ilots de fraîcheur** que représente ses parcs et jardins tout au long des périodes de canicule.

Deux exceptions cependant pour des questions de sécurité et resteront fermés à 22h en juillet et en août :

- Le square de la Croix de Noves ;
- Le rocher des Doms.

L'organisation de visites à domicile par la ville (cellule Solidarité) et le CCAS sur demande des seniors ou de leurs proches dès le niveau orange

La ville et le CCAS se mobilisent pour répondre aux sollicitations des seniors ou de leur proche afin d'organiser des visites à domicile pour tous ceux qui le souhaiteraient ou en ressentiraient le besoin.

Pour se faire, les seniors ou leurs proches peuvent contacter la cellule Solidarité (04 13 60 51 45 / 04 13 60 51 46) qui proposera un créneau le plus adapté au senior pour se rendre chez lui.

Ses visites seront l'occasion de revoir les bonnes pratiques avec chaque personne âgée et de s'assurer de son état de santé.

Si la situation paraît plus préoccupante, le CCAS prendra en charge les visites à domicile par le biais d'un travailleur social qui pourra accompagner la personne âgée dans ses démarches.

PERSONNEL DE LA CELLULE SOLIDARITÉ

5 agents : 2 au standard téléphonique (avec possible renfort personnel d'accueil de l'HVD)
3 personnes en visite à domicile en juillet et 2 personnes en visite en août

Personnel du CCAS

9 agents en charge de répondre au téléphone et d'assurer des visites à domicile notamment en cas de déclenchement du niveau orange du plan vagues de chaleur

L'accueil des seniors dans des lieux climatisés ou tempérés (les musées, les bibliothèques) dès la vigilance orange et ouverture d'un lieu spécifique (livrée du Vivier) en vigilance rouge

Certains espaces aujourd'hui permettent d'accueillir les seniors qui rencontrent des difficultés à maintenir des températures acceptables dans leur logement.

Certains lieux culturels municipaux peuvent accueillir les seniors de leur territoire pour une pause rafraîchissante :

Les musées climatisés :

- **Musée Calvet**
Ouvert du lundi au dimanche (sauf mardi) de 10 à 13h et de 14 à 19h.
- **Petit Palais**
Ouvert du lundi au dimanche (sauf mardi) de 10 à 13h et de 14 à 19h.

Les musées disposant de salles fraîches :

- **Palais du Roure**
Ouvert du mardi au samedi de 10 à 13h et de 14 à 19h
- **Museum Requiem**
Ouvert du mardi au samedi de 10 à 13h et de 14 à 19h
- **Musée Lapidaire LAPIDAIRE**
Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 13h et de 14 à 19h

Les bibliothèques climatisées :

- **Bibliothèque Ceccano (centre-ville)**
Ouverture du mardi au samedi de 10 à 18h. Fermeture le 15 août
- **Bibliothèque éphémère Jean-Louis Barrault (Parc de la Murette)**
Ouverture du mardi au samedi de 10 à 18h. Fermeture le 15 août

Les mairies annexes / maisons communes pourront aussi vous accueillir dans un open-space climatisé :

Maison commune de Saint Chamand

Mairie annexe Est

Mairie annexe Sud Rode

Horaires d'ouverture public

Le lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;

Le mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Le **CCAS**, est tout aussi mobilisé que la ville et peut accueillir le public senior sur les trois structures :

Espace Pluriel, 1 rue Paul Poncet (Sud Rode) – salle climatisée pas de limite de places accessible de 11h30 à 17h00

La livrée du Vivier, 5 rue du Collège de la Croix – salle climatisée, 30 personnes maximum / accessible de 11h30 à 17h00

Le château de la Barbière, 10 avenue du Roi Soleil – salle rafraichie, 30 personnes maximum / accessible de 11h30 à 17h00

Certains centres sociaux se mobilisent également face à la gestion des vagues de chaleur et peuvent accueillir en journée des seniors qui ressentiraient le besoin de se mettre au frais :

Centre social Orel, 1 place de la Résistance (Est) – salle climatisée ouvert tout l'été de 09h à 12h et de 14h à 17h 10 places

Centre social Espelido, 20 Cr frères Folcoaud (Montfavet) – salle climatisée 4 places ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h Fermé du 03 août au 18 août inclus

Centre social la croix des oiseaux (Sud rode) – salle climatisée 15 places ouvert de 09h30 à 12h à 13h30 à 18h

De même, certains établissements pour personnes âgées peuvent accueillir temporairement des seniors en besoin de fraîcheur (**plus de 200 places au bénéfice des seniors**) :

Les jardins d'Avenie, 31 rue Guillaume Puy (CV) – salle climatisée 4 places ouvertes de 14h00 à 17h00

Les portes du Luberon, 2 avenue de la Gare (Ouest) – salle climatisée 4 places ouvertes de 10h00 à 17h30

Clos Saint Roch, 1 rue de la Petite Vitesse (Ouest) – salle climatisée 5 places ouvertes de 14h00 à 18h30

Résidence Montana, 7 rue mourre (Nord) – salle climatisée 15 places ouvertes de 9h00 à 19h00

Parc les Célestins, 102 avenue de Tarascon (Nord rode) – salle climatisée 10 places ouvertes de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 18h00

Chemin du Lavarin, 1440 chemin du Lavarin (Ouest) – salle climatisée 40 places ouvertes de 7h00 à 19h00

Clos de la Jarretière, 16 rue Corot (Montfavet). – salle climatisée 40 places ouvertes de 7h00 à 19h00

Clos du noyer, 36 chemin du pont des deux (Est) – salle climatisée 40 places ouvertes de 7h00 à 19h00

LES CONTACTS UTILES

La cellule solidarité

04 13 60 51 45 / 04 13 60 51 46

Le Centre Communal d'Action Sociale / CCAS

04 32 74 31 00

AVIGNON
Ville d'exception